

Page de gauche : l'habitation s'est glissée sous la toiture de la grange existante, la fine coursive extérieure donne l'impression que la maison flotte sur l'herbe.

La stratégie du bernard-l'hermite

Transformation d'une grange, La Chapelle-sur-Dun, Seine-Maritime

Architectes : Jennifer et Valéry Didelon

Texte : Emmanuel Caille – Photographies : Daniele Rocco

C'est lorsque toutes les qualités pour faire un bon projet sont réunies que la pression est la plus forte, tant le résultat est chargé d'exigences et d'expectatives. Née à Hanovre et diplômée de l'Université technique de Dresde et de l'École de Chaillot, Jennifer Didelon est architecte praticienne à Paris et enseignante à l'ENSA de Normandie. Valéry est professeur, lui aussi à l'ENSAN, mais surtout critique pour d'a depuis bientôt vingt ans et cofondateur de la revue *Criticat* (2008-2018). Autant dire qu'à l'heure où construire du neuf est devenu suspect, surtout s'il s'agit d'une maison individuelle, le couple était attendu au tournant.

Pour Valéry, qui a passé son enfance en Normandie et y enseigne désormais, comme Jennifer, l'idée était de construire une maison pour y vivre de façon intermittente, puis permanente. Ils avaient auparavant racheté une ancienne épicerie dans un village situé à 2 kilomètres de la Côte d'Albâtre, entre Dieppe et Saint-Valéry-en-Caux. Jennifer en avait piloté la restauration dans les règles de l'art, mais la bâtisse

implantée à l'angle d'un carrefour souffrait de l'augmentation du trafic automobile.

À quelques kilomètres de là, à La Chapelle-sur-Dun, une amie, architecte elle aussi, a réhabilité une petite maison. À quelques mètres derrière son jardin se dresse une banale grange-étable. Construite il y a cinquante ans, celle-ci n'est plus utilisée. Modèle industriel que l'on trouve fréquemment dans la région, elle a la beauté des bâtiments fonctionnels. La charpente en bois est en bon état et Jennifer et Valéry parviennent à l'acquérir.

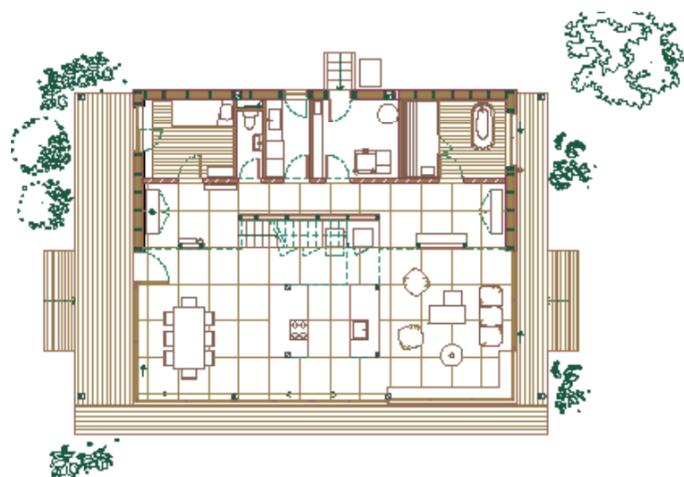
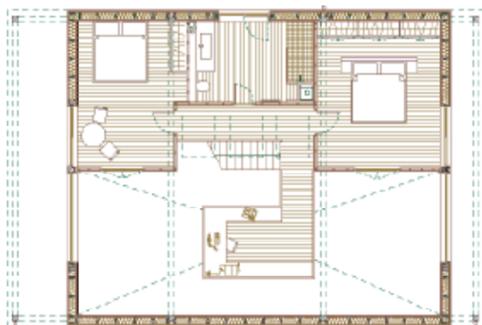
Si Valéry connaît bien l'architecture américaine des années 1960 et 1970 à travers l'œuvre de Robert Venturi et Denise Scott Brown, auxquels il a consacré de nombreuses recherches¹, c'est surtout un intérêt partagé avec Jennifer pour les réalisations de Charles Moore (1925-1933) dans le nord de la Californie qui les a guidés dans leur projet. « Le Sea Ranch Condominium et plusieurs autres maisons construites sur la côte du Sonoma County se présentent comme des granges modernes à l'intérieur desquelles sont construits des édifices

accueillant différentes fonctions : dormir, travailler, se laver, cuisiner, etc., explique Valéry. En Normandie, nous avons nous aussi occupé, structuré et domestiqué le vaste volume d'une grange en y logeant une série de pièces conçues comme autant de microarchitectures que nous habitons successivement au fil des journées. »

LES BOÎTES DANS LA BOÎTE

Ces dernières années, on a vu beaucoup de projets utilisant l'enveloppe de bâtiments anciens en pierre ou en bois pour se glisser à l'intérieur, boîtes dans la boîte dont quelques éléments ostentatoirement contemporains émergent par les ouvertures. Même si Valéry et Jenny ont aussi adapté la stratégie du bernard-l'hermite, c'est un peu l'attitude inverse qu'ils adoptent à La Chapelle-sur-Dun, où la grange est surtout un grand toit sous lequel on viendrait discrètement s'abriter. Dans un premier projet, les architectes imaginaient investir la petite étable dont la toiture s'abaissait très bas vers le sud, se réservant au nord le grand vide de la

1. Valéry Didelon, *La controverse Learning From Las Vegas*, Éditions Mardaga, 2011.



Ci-dessus, en haut : plan d'étage, avec les deux chambres de part et d'autre de la salle de bains et le bureau au-dessus de la cuisine.

Au milieu : plan du rez-de-chaussée avec la grande pièce de vie au sud et, au nord, les espaces de service. De part et d'autre, une petite chambre et un sauna.

Ci-contre : coupe perspective du Sea Ranch Condominium de Charles Moore (1963), une des références du projet.

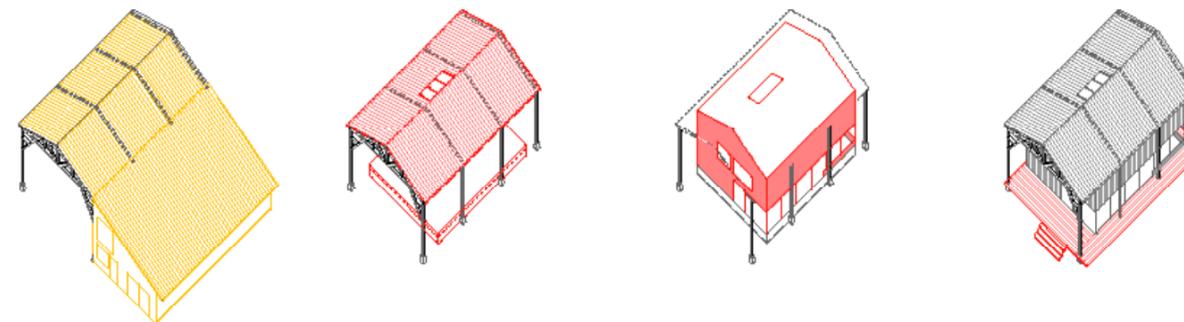
grange comme un espace en plus. Mais cette solution rendant l'ouverture vers la lumière du sud presque impossible, ils décident, alors qu'un premier permis a été déposé, d'inverser complètement leur projet. Ils font démolir l'étable, se plaçant ainsi plus à distance de la maison de leur voisine, et abritent la nouvelle habitation sous la spacieuse toiture.

Au nord, la façade est trop proche du voisin pour s'y ouvrir largement. Y seront placés les espaces de service. À l'étage, la salle de bains s'éclairera quand même par une ample fenêtre. Les façades sont en retrait de la toiture de 1 mètre à l'est et de 2 mètres à l'ouest, d'où soufflent les vents dominants et où une vêtue autrefois en tôle, désormais en clins de bois, protège les fermes exposées aux fortes pluies.

La couverture était en plaques ondulées de fibrociment amiantées et il a évidemment fallu les déposer. Des tôles similaires sans amiante existent aujourd'hui, mais elles ne sont pas conçues pour des toitures isolées car elles doivent être ventilées par le dessous. L'option de remplacement par un système de panneaux sandwich en bac acier, quoique bien pratique, ne convenait pas aux architectes qui voulaient garder la finesse de rive et la matérialité d'origine. Ils ont donc imaginé un système de toiture froide sans pare-pluie, en ménageant un vide entre l'isolation et les nouvelles plaques de fibrociment, permettant ainsi à l'air de circuler et de sécher cet entre-deux. La vêtue en bois de la maison vient désormais délicatement se découper suivant l'ondulation en sous-face des plaques. De loin et à quelque distance, l'édifice garde la silhouette de la grange qu'elle était.

FLOTTEMENTS

La parcelle, au centre de ce village peu dense, s'étend sur 130 mètres perpendiculairement à la Grande Rue pour une largeur de 40 mètres. Elle est très arborée en lisière nord et à l'est où coule au fond un rio qui draine les eaux ruisselant de la plaine. La grange est située en retrait à 50 mètres de la rue et placée à 3 mètres de sa limite nord, libérant plus de place au sud. Les huit poteaux de la grange sont



Ci-dessus, en haut : à gauche, photo de la grange existante en 2018 et, à droite, sa transformation. On distingue la petite maison de la voisine sur la gauche.

Au milieu : axonométrie montrant le processus de transformation de la grange.

En bas : coupe perspective vue depuis l'ouest. La maison repose sur un vide sanitaire, la dalle étant placée 57 cm au-dessus des massifs de béton sur lesquels les huit poteaux de la grange étaient dressés. Le chauffage est produit par un poêle à granulés.





Ci-contre : les pignons sont en recul de la toiture, surtout à l'ouest pour se protéger des vents dominants. Le bois de façade est pré-grisé. L'eau de pluie est récupérée pour les sanitaires, et un bassin de phyto-épuration à l'air libre est placé au fond du jardin.

Page de droite : la pièce de vie. L'espace de la cuisine est délimité par le bureau qui le couvre comme un dais. Les murs intérieurs sont revêtus de contreplaqué de peuplier non vernis, non vissé et traité à l'huile de Rubio hydrofuge. Le sol du plancher chauffant est en grandes dalles de grès cérame.

ancrés dans de gros dés en béton qu'il aurait été difficile d'intégrer dans l'intérieur de la maison. La dalle du plancher a donc été placée au-dessus, à 57 cm du sol. Un choix justifié moins par la volonté de faire disparaître ces massifs que par celle de faire flotter l'habitation sous laquelle semble se glisser la prairie. Sur trois côtés, la partie sud du rez-de-chaussée est entièrement vitrée. Les baies coulissantes d'angles permettent d'ouvrir complètement la pièce de vie sur l'extérieur. Le sol se prolonge sur ces mêmes côtés par une étroite terrasse en bois sans garde-corps, dont la minceur de la rive renforce l'impression de légèreté de l'intervention, comme si elle n'était que provisoirement abritée sous la grange. Depuis l'intérieur, tout habillé en

panneaux de contreplaqué de peuplier, on pense à ces maisons japonaises, lorsqu'une fois les cloisons de façades ouvertes, on peut jouir du jardin bien à l'abri du soleil ou de la pluie.

En bas, l'entrée, la salle à manger, la cuisine et le salon forment un vaste et unique espace qui donne à lire tout le volume de la toiture. En haut, chaque grande chambre possède, en dehors de sa fenêtre en façade, une ouverture à volets qui donne sur ce large vide, un peu comme dans une maison de poupée. Seul y flotte le bureau qui s'avance comme une nacelle détachée de la partie nord par une passerelle. Cet espace de travail vient définir sous lui, par son plancher, comme le ferait un dais, l'espace de la cuisine. Ceint de bibliothèques

basses, il redonne une échelle plus domestique à l'imposant volume de la grange. À part trois petites fenêtres de toit accolées qui éclairent ce bureau depuis le pan nord, aucune lumière ne vient de la toiture. Les vues cherchent moins l'horizon du paysage, d'ailleurs occulté par les arbres, que le vert humide de la prairie au sein duquel se dresse la maison. En regardant en contrebas depuis l'étage à travers les baies vitrées, cette couleur intense, comme un aplat de couleur d'une peinture de David Hockney, réfracte son agreste luminosité à l'intérieur. C'est une impression de fraîcheur en été et une douce sensation de protection lorsque, bien au chaud derrière le vitrage, sous la pluie normande ou en hiver, on jouit de ce contraste. ■





Ci-contre, en haut : dans les chambres, deux petits volets s'ouvrent sur la pièce de vie en bas (visibles sur la photo de la page de droite, en bas). La charpente de la grange est partout présente.

En bas : contrechamp de la page précédente. On distingue les seules fenêtres de toit qui éclairent le bureau.

Page de droite : en regardant en contrebas depuis l'étage, à travers les baies vitrées, le vert de la prairie, comme un aplat de couleur d'une peinture de David Hockney, réfracte son agreste luminosité à l'intérieur. C'est une impression de fraîcheur en été et une douce sensation de protection lorsque, bien au chaud derrière le vitrage, sous la pluie normande ou en hiver, on jouit de ce contraste. La cheminée (Focus) est un modèle récupéré et reconditionné.



[Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre : Valéry et Jennifer Didelon / JDAP – Entreprises : Stéphane Léger, couverture ; Ets Borin, maçonnerie ; Christian Grandin, charpenterie ; Marchand, menuiserie extérieure ; Duclos, menuiseries intérieures ; Électricité du littoral, électricité – Surface : 180 m² – Coût travaux : 393 000 euros – Calendrier : 2021-2022]